

FICHE DE POSTE

Chargé(e) du développement para hockey, de la communication et des partenariats

Employeur : Ligue Auvergne Rhône Alpes de Hockey sur Glace.

Type de Contrat : Contrat à Durée Indéterminée.

Durée de travail : Temps complet annualisé pour tenir compte des contraintes liées au milieu associatif et au calendrier sportif – Travailleur régulier du dimanche.

Rémunération : A déterminer selon profil et expérience.

Qualification professionnelle : Technicien du Groupe 4 (Convention Collective Nationale du Sport)

Début du contrat : Entre le 1^{er} Septembre et 1^{er} Octobre 2024.

Période d'essai : 2 mois.

Localisation : Rattaché au siège social à Gap – Intervention sur les régions Auvergne Rhône Alpes et Sud.

Transmission des candidatures : ligue.aura@ffhg.eu

LES MISSIONS DE CHARGÉ(E) DE LA COMMUNICATION ET DES PARTENARIATS EN LIEN AVEC L'ÉQUIPE DE SALARIÉS ET LES ÉLUS.

1. ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

- **Identification des besoins** en outils et supports de communication (actualisation et nouveaux outils).
- **Actualisation et gestion de la stratégie sur les réseaux sociaux.**
- **Gestion d'une plateforme multimédia.**

2. ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION DES FINANCEMENTS

- **Développer une stratégie de recherche et de fidélisation de partenaires :** mécènes, sponsor, donateurs (identification de prospects, réalisation d'outils de communication, organisation d'événements, etc.).
- **Sur la base de projets ciblés identifiés par l'équipe, proposer une stratégie d'optimisation** (financement participatif, merchandising, organisation d'événements connexes, etc.) et concevoir des supports de communication adaptés.
- **Négocier et rédiger les conventions, assurer le suivi budgétaire, administratif et opérationnel des partenariats** en lien avec l'Assistant Administratif et Développement.
- **Evaluer et analyser en dernier lieu les actions menées pour tirer un bilan de cette collaboration.**

LES MISSIONS DE CHARGÉ(E) DU DÉVELOPPEMENT PARA HOCKEY

1. CONCEPTION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT PARA HOCKEY

- **Déclinaison des actions prioritaires** prévues par le Projet Sportif Fédéral.
- **Organisation d'événements ou opérations de promotion** de l'activité en vue de recruter des pratiquant(e)s en situation de handicap principalement et valides.
- **Animation des événements ou opérations éventuellement** en lien avec le Référent Para Hockey de la Ligue.
- **Accompagnement des clubs** dans leur projet de développement Para Hockey.
- **Conception ou participation à la conception de formations spécifiques** en lien avec les autres acteurs fédéraux.
- **Conception/suivi budgétaire, instructions et suivi des demandes de financement** en lien avec l'Assistant Administratif et Développement.



2. COLLABORATION AVEC LES ACTEURS PARA SPORTS RÉGIONAUX

- Contribution à l'actualisation régulière des états des lieux, en lien avec les services de l'État (DRAJES) et le CPSF, qui ont vocation à alimenter le volet handicap des projets sportifs territoriaux élaborés par les Conférences régionales du sport.
- Participation à l'animation territoriale, en lien avec les services de l'État (DRAJES) ou le CPSF, mise en place dans le cadre de l'application des PST (ateliers de réflexion, rencontre entre acteurs des différentes structures, échanges sur les bonnes pratiques, etc.).
- Participation à la création d'un réseau para sport au sein du mouvement sportif régional dans le but de favoriser l'émergence de projets mutualisés et de coopération entre les différents acteurs.

NIVEAU DE QUALIFICATION ET DE COMPÉTENCE ATTENDUS

- Licence STAPS – APA ou Formation en Management du sport niveau Master ou Bachelor (STAPS, Ecole de commerce ou Ecole de communication) en priorité ou bénéficiant d'une expérience significative dans le domaine du développement des pratiques sportives.
- Titulaire du permis de conduire catégorie B.
- Niveau de compétence « avancé » sur la maîtrise des logiciels Microsoft et Adobe et sur l'utilisation des réseaux sociaux (réalisations de contenus, images, photos, vidéos, articles web. Les compétences graphiques sont un plus.
- Une expérience dans le secteur du handicap et/ou une expérience de pratique du Hockey sur Glace sont des plus.
- Compétences en matière de conduite de projet (recherche et mise en œuvre de financement, plannings, communication, animation des intervenants, etc.) et d'animation de réseau.
- Capacité d'autonomie dans le travail tout en mobilisant des ressources, internes ou externes, à même d'appuyer la mise en œuvre de projets novateurs.
- Collaborer avec des profils de ressources humaines variés dans le but d'articuler de la manière la plus efficiente possible toutes les énergies et volontés disponibles (salariés, bénévoles des ligues, entraîneurs et bénévoles des clubs).

LES MOYENS À DISPOSITION

1. RESSOURCES HUMAINES COLLABORATIVES

- 1 Assistant Technique Administratif et Développement salarié temps plein.
- 1 Conseiller Technique, salarié temps plein et 1 Conseiller Technique, salarié temps partiel.
- 26 élus bénévoles répartis en 4 Pôles d'Activités (Administratif et Financier – Sportif et Technique – Formation – Communication et Partenariats).
- En fonction de la date d'embauche un accompagnement à la prise de fonction par l'actuel salarié peut être envisagé.

2. RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1 bureau personnel au sein du siège social.
- 1 ordinateur portable personnel avec logiciels Microsoft et Adobe.
- 1 téléphone professionnel.
- 1 véhicule de service partagé.

3. RESSOURCES NUMÉRIQUES

- 1 chaine [YouTube](#) (1 370 abonnés).
- 1 page [Facebook](#) (4 000 followers).
- 1 profil [Instagram](#) (1 573 followers).
- 1 [plateforme internet](#).
- 1 [compte Twitter](#).
- 1 page [LinkedIn](#).



PLAN DE FORMATION PRÉVISIONNEL 2024/2025

1. FORMATIONS « TRANSVERSALES »

THÈME : « PRÉVENTION DES VIOLENCES DANS LE SPORT »

Organisme formateur : CROS SUD

Date : 15/11/2024 de 9H00 à 12H00 & 13h00 à 16h00

Format : Distanciel

2. FORMATIONS « COMMUNICATION ET RESSOURCES ÉCONOMIQUES »

THÈME : « NUMÉRIQUE : RÉSEAUX SOCIAUX ET MOBILISATION D'OUTILS WEB »

Organisme formateur : CROS AURA

Date : 14/11/24 de 10H00 à 12H30

Format : Distanciel.

3. FORMATIONS « DÉVELOPPEMENT DU PARA HOCKEY »

THEME 1 : « MODULE FÉDÉRAL PARA HOCKEY DÉVELOPPEMENT PARTIE THÉORIQUE »

Organisme formateur : INF Fédération Française de Hockey sur Glace

Date : à déterminer en 2024 ou 2025 (dès mise au calendrier par l'INF)

Format : Distanciel

THÈME 2 : « MODULE FÉDÉRAL PARA HOCKEY DÉVELOPPEMENT PARTIE PRATIQUE »

Organisme formateur : INF Fédération Française de Hockey sur Glace

Date : à déterminer en 2025 ou 2026 (dès mise au calendrier par l'INF)

Format : Présentiel

